Compte rendu du Comité directeur

Jeudi 7 décembre 2023

Présents : Marc Caigneaux, Joëlle Divol, Jean-Pierre Divol, Bernard Lucas, Bernard Sautereau et René Schlagdenhauffen

Excusés : Jean-Marie Jourdan et Georges Rochais

ORDRE DU JOUR

- **Signature des PV précédents -** Joëlle et Jean-Pierre Divol
- **Bilan financier -** Jean-Marie Jourdan
- **Bilan vente des vêtements et inventaire -** Bernard Lucas
- **Validation des dossiers : adhésion et renouvellement -** Jean-Pierre Divol
- **Réécriture de la Charte du pratiquant**
- **Point sur le déroulement des sorties et les fichiers**
  Les capitaines de route et VTT
- **Compte-rendu vidéo/conférence**
  avec le responsable VTT du CoDep 91 - Jean-Pierre Divol
- **Compte-rendu de la réunion du CoDep 91 -** Joëlle Divol
- **Informations - Mairie : Jeux olympiques -** Jean-Pierre Divol
- **Questions diverses**

Signatures des PV

Deux PV sont présentés au Comité, le premier en date du 2 octobre 2023, approuvé par le Comité mais non signé par la présidente en place avant notre AG ; ce qui est fait ce jour.
Le deuxième PV en date 16 octobre 2023 est approuvé par le Comité et signé par le président et le secrétaire général.
Ces documents seront archivés et disponibles dans notre site.

Bilan financier

Notre trésorier général Jean-Marie Jourdan, excusé à cette réunion, a fait parvenir au Comité directeur tous les documents comptables à jour : 7 décembre.
Le Comité, après examen des documents et approbation des comptes, dégage un point positif particulier sur les « 50 % » de rabais proposés sur la vente des vêtements en stock.

Les prévisions 2023/2024 (période du 1er octobre 2023 au 30 septembre 2024) seront examinées lors de la prochaine réunion en février 2024.

Bilan général du 1er octobre 2023 au 30 novembre 2023

- Total dépenses : 599,46 euros
- Total recettes : 1 369,46 euros

- Résultat 770 euros

Bilan des ventes de vêtements et inventaire

La proposition de vendre notre stock de vêtements et petits matériels à 50 % de son prix fixé a été un franc succès.
A ce jour, nous avons vendu plus de la moitié du stock initial, pour être plus précis, il nous reste 21 articles « haut » (maillots ML et MC, coupe-vent, veste hiver) ; 5 cuissards, 17 gants ; 2 socquettes 1 bandana et 16 chambres à air.
La vente globale à ce jour… est de 841 euros pour une valeur de stock total
Les mouvements de notre stock sont contrôlés par Bernard Sautereau, les ventes des articles se font chez Bernard Lucas.

Validation des dossiers

Après les dernières corrections et informations de notre fédération, tous nos dossiers « licence » sont validés par le Comité directeur.
Nos adhérents trouveront l'ensemble de ces documents dans notre site.

ATTENTION : Une précision s'impose : les certificats médicaux et questionnaires sont sous la seule responsabilité de nos adhérents, vous ne devez pas les communiquer à notre secrétariat.
Seuls nos primo-adhérents doivent impérativement déposer un certificat médical.

Réécriture de Charte du pratiquant

Notre Charte avait été écrite, voilà 10 ans. Notre président a travaillé sur une formulation nouvelle et il propose au Comité sa version. Le travail collectif a abouti à une proposition concrète adoptée par le Comité directeur.

Point sur le déroulement des sorties et les fichiers. Capitaines de route et VTT

En cette période automnale les sorties semaines se déroulent régulièrement. Une dizaine de participants en moyenne et à noter deux fois 16 participants le dimanche malgré le froid. Mention spéciale au groupe Balade très motivé. 3 sorties ont été annulées par décision des dirigeants du Bvyc en raison de la météo problématique : tempête, pluie extrême et froid, ceci dans le but de protéger les adhérents et les dirigeants en cas d'accident. Nous conseillons aux adhérents de consulter Sheet car les sorties semaines sont programmées régulièrement par les capitaines de route. Cette information est primordiale pour nos sorties. Dans la mesure du possible les capitaines doivent inscrire les sorties la veille entre 13 h et 20 h.
A l'avenir, le maximum des parcours sera disponible sur Openruner.
En cette période hivernale un éclairage est demandé et une chasuble fluo pour améliorer notre visibilité.
Pour tous les adhérents, consultez régulièrement Sheet et le site Internet.

Compte rendu vidéo/conférence avec le responsable VTT Jérôme Vovard du CoDep 91

Les présents :

- Christophe Coeurdevey : Randonneurs Cyclos Norvillois
- Patrick Krasensky : Assoc.Cycliste Coudraysienne
- Jean-Pierre Divol : Brunoy Val d'Yerres Cyclo
- Rolland Lucquiaud : Bondoufle Amical Club Cyclotourisme - VTT
- Jerôme Vovard : USM Cyclotourisme

Agenda

Situation actuelle :

- La liste des clubs proposant du VTT est disponible sur le site web du CoDep 91 dans la rubrique « Pratiquer/ Où et quand pratiquer ? ». Il y a 35 clubs sur 58 soit 60 % qui proposent du VTT.

  Ci-dessous le tableau du **nombre de licenciés par discipline**.

Discipline	Total	Homme	Femme	%
Gravel + Route	30	23	7	2
Route + VTT / VTC + Gravel	262	239	23	15
Route	785	696	89	46
Route + VTT / VTC	370	319	51	22
VTT / VTC	251	229	22	15
Total	**1698**	**1506**	**192**	**100**

La page « Commission VTT' » du site CoDep 91 est vide : VTT - CoDep Essonne (ffvelo.fr)
Il n'y a pas d'actions autour du VTT de type relationnel avec les clubs et/ou d'animation.
Cependant, il y a un énorme travail fourni par Michel Lerouzic et Christian Proponet sur la Création de base VTT.
Il y a 3 bases VTT créées : Sénart, Milly-la-Forêt et Dourdan. Il reste celle d'Etampes.
Moins de vététistes que de routiers dans les clubs.
Un succès mitigé sur les randos VTT depuis le Covid.
Les jeunes n'aiment pas les contraintes des clubs (horaires de sortie, bénévolat au sein du club, etc).
En projet, la création d'un tour de l'Essonne en VTT

Idées proposées en réunion :

- Sachant qu'il n'y a pas de commission Gravel et que certains CoDep l'ont déjà fait, peut-être pourrions-nous ajouter le Gravel à la commission VTT. Mais il faudra attendre le changement des statuts du CoDep 91 de 2025.
- Définir les objectifs de cette commission
- Organiser une rencontre interclubs/sorties VTT Gravel. Les clubs le font déjà et observent que c'est productif car cela permet de faire des rencontres et de découvrir des parcours différents. Mais là, la commission serait présente afin d'échanger et de construire des projets et un réseau.
- Demander aux clubs d'inscrire les randos des autres clubs dans leur calendrier annuel. Des clubs le font déjà.
- Créer un trophée VTT du CoDep (4 randonnées VTT : cela existait il y a 4 ans mais peu de participation) mais il faut être transparent sur la méthode de calcul du classement
- S'appuyer sur les bases VTT pour faire des concentrations
- Mettre à jour le site web du CoDep 91 :
  - Interface du site web à faire évoluer
  - Existence de ces bases VTT (mettre les points de départ, faire référence aux parcours, inciter les gens à passer à l'office du tourisme)
  - Ajouter les objectifs de la commission
- Promouvoir la pratique du VTT : voir exemple
- Difficultés d'accès à des lieux :

- Création d'un calendrier à partir de mars 2024.

Parcours normalisé en accord avec l'ONEF sur secteur autorisé pour les VTT.
La dérogation à cet accord pouvant entraîner de fortes amendes.

Difficultés d'accès à des lieux :

- ONF pour la forêt de Fontainebleau (nouvelle directrice Sophie David) : chasse aux vététistes avec amende (à l'exclusion d'un club du 77 qui est favorisé). Des magasins sont prêts à se mobiliser et Patrick a déjà un tract. Ce point concerne beaucoup d'autres acteurs (pas uniquement la FFVélo).
- La préfecture d'Etampes interdit de traverser la N7 (sur 200 m) : interdiction de la pratique du VTT en groupe ; c'est un décret.

Plan d'actions 2024 :

1. Etudier la faisabilité et organiser un rassemblement des clubs VTT du CoDep 91 sur une des bases VTT pour 2024.
2. Travailler avec l'ONF de Fontainebleau et la préfecture d'Etampes (voir avec Christian Proponet au niveau National).

Compte rendu de la réunion du CoDep 91

Rallye « Les Retrouvailles » - 1er Trophée CoDep 91
Ce rallye ouvrant habituellement la saison cyclo se déroulera le 10 mars à Ormoy.

Pour cette fin d'année 2023, 3 formations sont proposées :
Animateur : 2 et 9 décembre
Dirigeant : 16 décembre
SRAV (Savoir Rouler A Vélo), le 16 décembre.

Vélo en France est un site créé par la Fédération française de cyclotourisme.
On y trouve des propositions de sorties, des circuits, des randonnées permanentes.
Pour le département de l'Essonne, 42 circuits dont 17 circuits route y sont à retrouver.

Information - Mairie : Jeux olympiques

La Mairie de Brunoy souhaite mettre à l'honneur les clubs de sa ville pendant la période des Jeux olympiques. Interview, photos, vidéos seront proposés le dimanche 28 avril 2024 pour le Bvyc.
Nous ferons un rappel à tous nos adhérents pour que nous soyons le maximum possible ce jour-là.

Questions diverses

- **Prochaine réunion : 5 février 2024 – Salle Sauvageon /Mardelles**

Le président Le secrétaire général